

L'essor des séries FNB au Canada

Comblant l'écart entre les fonds négociés en bourse et les fonds communs de placement



Lorsque les investisseurs canadiens envisagent de se constituer un patrimoine, deux options de placement viennent habituellement à l'esprit : les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse (FNB). Ces deux options présentent des caractéristiques et des avantages uniques qui peuvent influencer la décision des investisseurs au moment de déterminer la solution la mieux adaptée à leurs besoins et objectifs.

Et s'il existait une option qui combine les avantages des deux?

Voici les séries FNB, une structure novatrice qui combine de nombreux avantages clés des fonds communs de placement et des FNB. Lancées au Canada en 2013, les séries FNB ont connu une croissance constante, car les investisseurs et les conseillers reconnaissent leur potentiel comme moyen souple et efficace d'accéder à des stratégies familiaires.

Qu'est-ce qu'une série FNB?

Essentiellement, une série FNB n'est pas un nouveau fonds, mais plutôt une façon différente d'accéder à un fonds commun de placement existant. Le portefeuille sous-jacent demeure le même, mais au lieu d'acheter des parts directement auprès de la société de fonds

communs de placement, les investisseurs peuvent les négocier en bourse, comme dans le cas des FNB.

C'est comme ouvrir une nouvelle porte dans la même maison : les meubles d'intérieur ne changent pas, mais l'entrée (et l'expérience d'y entrer) est améliorée.

L'attrait des séries FNB

Les séries FNB ont été conçues pour les investisseurs qui souhaitent bénéficier de la surveillance professionnelle des fonds communs de placement, mais qui apprécient également la souplesse et la transparence des FNB. Parmi leurs principaux avantages :

**Liquidité intrajournalière :**

Contrairement aux fonds communs de placement, dont le cours est établi une fois par jour, les séries FNB peuvent être achetées et vendues tout au long du jour de négociation.



Rentabilité : Les frais sont généralement comparables à ceux des fonds communs de placement de série F, ce qui les rend plus accessibles.



Historique de rendement : Comme les séries FNB sont associées aux fonds existants, les investisseurs peuvent consulter les données historiques plutôt que de repartir de zéro.

**Déclaration de revenus simplifiée :**

Les investisseurs reçoivent un seul feuillet fiscal annuel, ce qui simplifie la déclaration de fin d'année.

Principaux facteurs à considérer

Bien que les séries FNB offrent de nombreux avantages, elles comportent également des nuances que les investisseurs doivent connaître :

Écarts acheteur-vendeur :

Les frais d'exécution peuvent varier selon la liquidité du marché.

Efficiencia fiscale limitée :

Contrairement aux FNB traditionnels, les séries FNB peuvent ne pas tirer pleinement parti des stratégies de rachat en nature qui contribuent à réduire au minimum les événements imposables.

Divulcation moins fréquente :

En général, les séries FNB à gestion active divulguent les placements chaque trimestre, comme les fonds communs de placement, plutôt que quotidiennement, comme la plupart des fonds négociés en bourse.

Un rôle croissant dans les portefeuilles canadiens

Les séries FNB sont encore relativement nouvelles dans le contexte des placements, mais leur adoption au Canada s'accélère. Elles représentent une évolution intéressante en matière d'accès aux placements : bien qu'elles ne remplacent pas les fonds communs de placement ni les FNB, elles offrent aux investisseurs canadiens une nouvelle option

conciliant coût, souplesse et gestion professionnelle. À mesure que davantage de sociétés de fonds communs de placement adoptent cette structure, les séries FNB deviendront un élément de plus en plus important de la boîte à outils de l'investisseur, car elles comblent l'écart entre des solutions familières et l'innovation.

Fonds communs de placement, séries FNB et FNB distincts – Tableau comparatif

Caractéristique	Fonds communs de placement	Séries FNB	FNB distincts
Structure	Fonds en gestion commune traditionnels	Fonds communs de placement négociés en bourse	FNB distincts
Négociation	Cours de fin de journée (valeur liquidative)	Cours intrajournalier (bourse)	Cours intrajournalier (bourse)
Liquidité	Quotidienne	Intrajournalière	Intrajournalière
Types d'ordres	Pas d'ordres au marché	Ordres au marché, à cours limité, stop	Ordres au marché, à cours limité, stop
Frais	Varient selon les séries	Généralement comparables à ceux de série F	Souvent inférieurs à ceux des fonds communs de placement
Feuillets d'impôt	Un feuillet annuel	Un feuillet annuel	Plusieurs feuillets peuvent être requis
Divulgaration des placements	Trimestrielle	Trimestrielle	Quotidienne (gestion passive) ou trimestrielle (gestion active)
Frais d'exécution	Partagés pour l'ensemble de la série	Partagés pour l'ensemble de la série	Externalisés au moyen d'écarts acheteur-vendeur

Évolution

séries FNB

Suivez Gestion de Placements TD



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et qui peuvent comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. De nombreux facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à ces écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives. Gestion de Placements TD Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.